



AU SERVICE DE L'ESPAGNE

Notes sur le régiment de Courten-de Preux (1796-1808)

Colonels : Jean-Antoine-Adrien de Courten, 1^{er} janvier 1796-1^{er} juin 1801; Joseph-Hyacinthe-Elie de Courten, 23 mars 1802-28 mars 1805; Charles de Preux, janvier 1806-juillet 1808.



DE 1690 à 1792 le Valais avait fourni à la France un régiment qui porta le nom de son fondateur et de tous ses chefs successifs, tous membres de la famille de Courten¹. Un décret de l'Assemblée nationale du 20 août 1792 mit fin aux capitulations et le régiment fut licencié à Valenciennes le 10 septembre suivant. Malgré la promesse de certains avantages aux soldats suisses qui consentiraient à servir la Nation, bien peu se laissèrent tenter : 22 officiers et 166 hommes, sur un effectif de

¹ Voir la très intéressante notice publiée par M^r J. Ch. de Courten, *Ann. val.* 1^{re} an. N^o 2.

972 reprirent du service sous le nouveau régime². La France mit peu d'empressement à verser des pensions aux soutiens de la royauté et exigea même des officiers le renvoi de leurs brevets et de leurs décorations. Aussi les officiers et soldats rentrés au pays, dont quelques-uns comptaient vingt, trente, quarante ans et plus de service³ et qui n'avaient pas voulu souscrire à cette humiliante obligation virent-ils de bon œil les démarches faites par leur ancien colonel pour engager le gouvernement du Valais à accorder à l'ambassadeur d'Espagne⁴ la levée, vivement désirée par son pays, d'un régiment valaisan. Mais avant de signer la capitulation nouvelle, les anciens chefs du régiment de Courten, ne se croyant pas suffisamment dégagés, par les événements, du serment prêté à Louis XVI et à la famille royale de France, firent une démarche que la *Généalogie de la famille de Courten* rapporte ainsi :

« ils avaient fait écrire au prince-régent de France, » alors à Turin, pour lui demander l'autorisation de » prendre du service en Espagne. Le prince leur fit ré- » pondre par le baron de Flachslanden, son ministre » d'Etat, la lettre suivante dont l'original est aux archi- » ves de la famille de Courten. Elle est adressée à M.

² Les 11 régiments suisses comptaient en 1792 environ 12000 hommes. Les $\frac{2}{3}$ rentrèrent au pays. Le général Schiner, né à Sion, général de brigade sous l'Empire et lieutenant général sous la Restauration, mort en 1845, avait servi dans le régiment de Courten.

³ Le colonel J.-A. A. de Courten était entré au service en 1744; le lieutenant colonel J.-H.-E. de Courten en 1752; le capitaine Ch. de Preux en 1754.

⁴ D. Joseph de Caamano, Gayoso, Varela, Mendoza, chevalier de S. Jean de Jérusalem, commandeur-administrateur de la Commanderie de l'Olive de l'ordre de S. Jaques, maréchal de camp, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le louable corps helvétique et les 3 ligues des Grisons.

» Poggiolini, qualifié commissaire des guerres de S. M.
 » très chrétienne, à Sion.

» Turin le 28 mars 1794.

» J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait
 » l'honneur de m'écrire le 20, et Monsieur le Régent,
 » sous les yeux duquel je l'ai mise, me charge de vous
 » autoriser de sa part à donner de sa part à Messieurs
 » les conseillers souverains du Valais et à Messieurs les
 » officiers du régiment de Courten, l'assurance qu'il re-
 » gardera comme services rendus à la France ceux qui
 » le seront par ce corps à Sa Majesté Catholique. Lors-
 » que les circonstances le lui permettront, il rappellera
 » au service du roi son neveu, ce fidèle régiment qu'il
 » regarde toujours comme faisant partie des troupes de
 » la France. J'ai l'honneur, etc.

» Signé : Baron de Flachslinden. »

Ce scrupule très honorable une fois calmé, la capitulation fut signée le 8 octobre 1795 par le chevalier de Caamano pour l'Espagne et par Dom Jean-Antoine de Courten colonel, Joseph-Elie de Courten major et Charles de Preux capitaine de grenadiers, tous trois chevaliers de St-Louis, au nom des chefs et capitaines du régiment⁵. Conclue pour cinquante ans, la capitulation était faite à peu près sur les bases de celles passées auparavant avec la France et assez avantageuse au point de vue matériel des officiers et des soldats (soldes et pensions). Le régiment, qui devait se composer de deux bataillons à cinq compagnies, au total 1907 hommes dont 67 officiers, 2 aumôniers, 2 chirurgiens, etc., s'organisa à Palma⁶ (île Majorque) dès les premiers jours de janvier 1796 : colonel, Jean-Antoine-Adrien de Courten (né en 1725); lieut.-colonel, Jos.-Hyacinthe-Elie de Courten (né en

⁵ Voir notes biographiques annexes.

⁶ La capitulation disait Barcelone.

1733); major, François-Joseph-Marc de Courten; parmi les capitaines, Charles de Preux, Joseph Gard, capitaines de grenadiers; Pierre-Etienne-Maurice; Louis-Alphonse-Ferdinand et Christophe-Eugène-Chrétien de Courten. Cette famille était encore représentée par deux lieutenants et un sous-lieutenant. Le régiment portait bien son nom. Ajoutons que, devenu, en 1806, régiment de Preux, il comptait un colonel, 7 capitaines et deux autres officiers de la famille de Preux ⁷.

Le régiment valaisan tint garnison à Majorque jusque vers 1804 et toute l'activité militaire paraît s'être bornée à l'enrôlement et à l'exercice des recrues, aux réparations d'armes, à l'entretien de l'équipement. L'article 62 de la capitulation prévoyait heureusement, en temps de paix, de nombreux congés et, à cause de l'éloignement, les congés de semestre étaient d'une année !

Pendant l'occupation du Valais par les Français, le régiment ne fut plus reconnu officiellement, mais sitôt l'indépendance revenue, le gouvernement valaisan avoua de nouveau la capitulation ⁸. En 1801 déjà, le capitaine Brayer engageait 122 recrues ⁹, suisses ou allemands et catholiques, aux termes rigoureux de la capitulation.

Le colonel prit sa retraite le 1^{er} juin 1801, avec une pension de 3000 livres. Il était âgé de 76 ans et avait débuté dans la carrière militaire en 1744 ¹⁰. Son successeur fut nommé le 23 mars 1802, en la personne du lieutenant-colonel Elie de Courten, âgé à cette époque de 72

⁷ Généalogies de Courten et de Preux.

⁸ Ce qui valut aux grand baillif et conseil d'état pensions et décorations. cf. Grenat, *Histoire du Valais*, p. 446.

⁹ Auxquelles on versa 72573 réaux 15 mas. (Environ 18000 francs, soit 150 francs par recrue).

¹⁰ Il se maria, en 2^{me} noce, dix-huit mois plus tard. (Voir notes annexes.)

ans (dont 50 de carrière militaire)¹¹. Le nouveau colonel démissionnera en mars 1805¹²; mais dès la fin de 1804, le lieutenant-colonel de Preux assumait les fonctions de colonel, dont il ne reçut pourtant le grade qu'en janvier 1806, époque où le régiment changea de nom. Le 19 février, l'inspecteur des troupes suisses, maréchal de camp Joseph-Joachim Marti, envoyait au nouveau colonel ses félicitations, suivies le lendemain d'instructions très précises du capitaine-général Xavier de Negrete, instructions motivées par le désordre comptable de l'ancienne administration, particulièrement de l'adjudant-major et du capitaine-caissier. Le capitaine Gard, dont l'administration avait mérité les éloges de l'inspecteur, avait reçu le grade de major (28 janvier) pour devenir lieutenant-colonel un an plus tard (février 1807).

Vers cette époque le régiment était en garnison à Madrid. Le colonel de Preux voulant attirer sur son régiment... et un peu sur lui-même, les faveurs du premier ministre, le fameux Manuel Godoy, prince de la Paix, généralissime, —et dispensateur de toutes les grâces, — lui proposa de donner au régiment valaisan le nom de *Colonel-Général* et de l'attacher plus spécialement à sa personne. Le régiment aurait eu ainsi la prééminence sur les autres régiments étrangers dont le prince de la Paix avait le titre de colonel-général : « Du moment, écrivait M. de Preux en décembre 1806, que S. M. a trouvé juste » de conférer à V. E. l'éminente charge de colonel-général des Suisses, je me flatte de l'idée que V. E. exercera tous les privilèges et attributions de cette dignité, » etc. » et il demandait un délai de quinze jours pour présenter un plan « qui ne serait pas coûteux au trésor royal ». Cette entrée en matière plut fort au premier mi-

¹¹ Si j'insiste sur l'âge des chefs de régiment, c'est pour expliquer certain laisser aller qui apparaît plus tard des correspondances officielles.

¹² Il obtint sa retraite avec une pension de 3000 francs.

nistre qui accueillit avec faveur le projet présenté en janvier 1807, mais remit l'exécution à plus tard, parce que, dit-il, « en ce moment se fixe la politique et la géographie de l'Europe ». Et la politique fit oublier le projet. Manuel Godoy s'en souvint-il, en mars 1808, lors du soulèvement populaire d'Aranjuez qui lui enleva le pouvoir et faillit lui ôter la vie ?

En janvier 1807, les colonels des six régiments suisses durent faire entre eux une convention pour éviter les surprises et les surenchères des rengagements. Ils fixèrent « el maximum de engachamiento » car alors déjà les désertions étaient nombreuses; on passait d'un régiment à l'autre, comme plus tard on passait, sans encombre, des Français aux Espagnols, des insurgés aux gouvernementaux. La situation s'embrouillait du reste; les Français, ayant obtenu le passage pour aller guerroyer en Portugal, semblaient jeter leur dévolu sur toute la péninsule. Ils s'emparaient peu à peu des places fortes et établissaient un réseau de troupes autour de la capitale. Puis Murat occupait Madrid, Moncey les environs et Dupont s'installait à Tolède et Aranjuez. Abdication de Charles IV, avènement de Ferdinand VII, arrestation de ce dernier à Bayonne, détronement de tous deux, fuite du prince de la Paix, tous ces événements devaient démoraliser le régiment valaisan tenu un peu à l'écart. Après avoir fait partie du corps d'observation en Estramadure (octobre 1807) il avait tenu garnison au sud de la capitale. A la veille des événements de Madrid et de la répression sanglante par Murat, le 1^{er} mai, il reçut l'ordre de partir à Cuenca, à une trentaine de lieues à l'est de Madrid¹³. Pendant cette marche, il reçut (9 mai) par le canal de l'inspecteur Marti et du ministre espagnol de la guerre, le général Gonzalès O. Farril, l'ordre d'avoir à reconnaître pour lieutenant-général du royaume, le

¹³ Décision de l'infant D. Antoine, président du conseil royal.

grand-duc de Berg (Murat). Cet ordre est confirmé le lendemain par une proclamation du même ministre de la guerre aux capitaines et commandants généraux des provinces. Cette proclamation est assez curieuse. A cette date, Charles IV et Ferdinand VII avaient tous deux abdiqué entre les mains de Napoléon. Or la proclamation du conseil royal, transmise par le général O. Farril, annonce que « Charles IV rétabli sur son antique trône a nommé le grand-duc de Berg¹⁴ lieutenant-général du Royaume, lui conférant en son absence tout le pouvoir souverain. La junte, informée des justes et graves motifs qui ont poussé le conseil royal et la junte suprême à recevoir et à promulguer le décret qui restitue la couronne à Charles IV, fait appel à la concorde et à la bonne volonté de tous et souhaite que la bonne harmonie qui règne entre Espagnols et Français devienne la plus étroite confiance !! Le régiment de Preux passa donc automatiquement, pour ainsi dire, au service de la France. Murat, désigné le 11 mai pour être roi de Naples¹⁵ exerça quelque temps encore les fonctions de lieutenant-général. Le 11 mai il accorda aux troupes espagnoles (et suisses, par conséquent) les mêmes traitement et solde qu'aux troupes françaises; le 12, il envoya à Talaveyra de la Reyna, aux ordres du général Rouyer, les régiments de Reding et de Preux¹⁶ et par lettre du 14 il défendit de recevoir dans l'armée française les déserteurs de ces régiments... Cette dernière recommandation paraît bien inutile, les déserteurs suisses ayant généralement une sympathie plus grande pour les Espagnols qui défendaient leur patrie que pour les envahisseurs.

¹⁴ Murat.

¹⁵ Il s'attendait à être nommé roi d'Espagne et ne prit le titre de roi de Naples que le 3 juillet.

¹⁶ Les autres régiments suisses, en garnison dans le sud avaient pris le parti des insurgés espagnols.

L'Espagne entière n'avait pas tardé à se soulever contre les Français. Le général Dupont fut chargé de pacifier les provinces du Sud et envoyé en Andalousie. Les régiments de Reding 2 et de Preux furent incorporés à son armée et formèrent une brigade sous les ordres du général Schramm. Ils prirent ainsi part à la malheureuse expédition qui se termina à Beylen. Dupont rencontra les Espagnols du général Fr. X. de Castannos à Cordoue. Cette ville fut prise le 7 juin par les Français et livrée au pillage. Les officiers assistèrent, impuissants, à cette opération. Les soldats suisses, encouragés par la permission et l'exemple de Dupont, se livrèrent, comme les Français, au pillage, mais bientôt après, 200 ou 300 d'entr'eux, à la faveur du désordre, s'empressèrent de joindre les Espagnols¹⁷. Les officiers valaisans profitèrent indirectement du sac de Cordoue. En effet, le 24 juin, à Andujar, où Dupont avait dû se retirer, ils reçurent (colonel, lieutenant-colonel et major) des gratifications¹⁸ et des compliments. « S. E., écrivait le chef d'état-major, général Legendre, ne manquera jamais l'occasion d'être utile à votre régiment et particulièrement aux officiers dont elle a distingué avec plaisir l'attachement à leurs devoirs. » Le régiment se comporta encore vaillamment en ce même Andujar, le 16 juillet où, de 5 heures du matin à 9 heures du soir, il disputa au général Castannos le passage de la rivière, sous le feu des canons espagnols¹⁹. Le 18, il se dirigea sur Beylen où survint la fameuse capitulation, après la non moins fameuse rencontre des Suisses. Le chiffre des pertes du régiment, 3 officiers et 200 hommes tués, 3 officiers grièvement

¹⁷ Cf. de Vallière. *Honneur et fidélité*.

¹⁸ Colonel 3000 francs, lieutenant colonel 1200, major 800.

¹⁹ Lettre du général de Preux : « Ma troupe, seule de l'armée, » bravant intrépidement le canon de l'ennemi depuis 5 heures » du matin à 9 heures du soir... ».

blessés, (je n'ai pu fixer le nombre des soldats blessés) dit assez la bravoure déployée en ce jour. Mais à la fin, cédant à la fatigue, au dégoût de combattre des frères et un peuple ami, la plupart des officiers et des soldats qui servaient à regret sous les drapeaux français, profitèrent de l'occasion pour désertre. Le soir il restait du régiment à peine 80 hommes. *Ce fut la fin du régiment valaisan* qui ne fut point réorganisé et qui perdit ses archives sur le champ de bataille. De quelques pièces sauvées par le lieutenant-colonel Gard²⁰, je tirerai encore quelques détails sur le sort de deux officiers, MM. de Preux et Gard.

Le colonel de Preux et le lieutenant-colonel Gard, celui-ci blessé, le premier âgé de 70 ans, furent emmenés par les Espagnols et perdirent en route leurs bagages et leur argent²¹. Emprisonnés par la junte de Séville, ils ne furent pas trop maltraités et n'eurent pas à subir le sort affreux qui attendait tant de prisonniers sur les pontons de Cadix ou à Cabrera²², probablement à cause de leur qualité de Suisses et de leur connaissance de la langue espagnole. Ils furent délivrés par l'arrivée des troupes françaises le 1^{er} février 1810. Le 11 février le sort des

²⁰ Et que j'ai versées aux archives de la S. H. V. R.

²¹ Ils furent dépouillés par la municipalité de Medina Sidonia. En 1811 le général de Preux réclamait au roi Joseph : « Cependant, Sire, je n'avais plus rien et je manquais de tout. Il m'étais dû à cette époque (1808) et il me l'est encore, 22 mois d'appointements comme colonel de mon régiment suisse et la municipalité de Médina Sidonia m'ayant enlevé tout mon équipage pour la valeur de 25000 à 30000 réaux, tout en chevaux, mules, argent comptant et autres effets d'argenterie..... etc.

²² Tous les prisonniers n'eurent pas le même sort à Cadix. On lit dans les *mémoires d'un apothicaire sur l'Espagne* 1808-1814, t. I p. 244 : Le colonel du 4^{me} régiment suisse avait fait construire un four dans sa prison afin de pouvoir manger tous les jours des petits pâtés qu'il aimait beaucoup.

deux compagnons de captivité, unis déjà par la communauté de carrière et une certaine parenté (ils avaient épousé tous deux des demoiselles Quartery, de Saint-Maurice) fut fixé par le maréchal Soult.

« Séville, ce 11 février 1810.

» A Monieur le colonel de Preuss.

« Je vous prévien, Monsieur le Colonel, que S. M. I.
» vous a nommé commandant de place à Séville, sous les
» ordres de M. le général commandant de la province,
» et en remplacement de M. le colonel Mathis; vous vous
» rendrez en conséquence de suite auprès du général Lu-
» cote qui vous donnera en conséquence des instruc-
» tions. Vous pourrez garder près de vous pour remplir
» les fonctions de major de place, le major de votre an-
» cien régiment.

» Signé : M^{al} duc de Dalmatie. »

Peu après, le 18 avril, M. de Preux reçut le grade de maréchal de camp (général de brigade) et M. Gard celui de chef de bataillon, le 12 juin. M. de Preux fut en outre décoré de l'ordre royal d'Espagne le 18 juin. Ils passèrent ensuite, dans les mêmes conditions, à la place de Tolède et y célébrèrent en 1811 la fête du roi Joseph. La garnison de cette ville comprenait les 19^e et 122^e régiments de dragons, les régiments de Tolède, de Hesse, de Baden et le 1^{er} régiment d'artillerie. Le général de Preux leur distribua, de ses deniers, 2354 réaux (environ 600 francs) pour la fête et contribua pour 365

²³ D'après *Victor Hugo, raconté par un témoin de sa vie* des motifs de santé auraient causé le rappel du général Hugo, Il y est dit, en outre, que le général Hugo attendit pour partir l'arrivée du général Guye, marquis de Riomilano. En tout cas, le général de Preux fonctionna comme gouverneur intérimaire de la province et c'est à lui que le général Hugo donna des instructions avant son départ.

réaux aux frais d'illumination. Le séjour à Tolède ne se prolongea guère, et en octobre de cette même année, les deux valaisans furent envoyés par le général Beillard à Guadalajara, à douze lieues au nord de Madrid, sous les ordres du général Hugo. Celui-ci fut bientôt rappelé à Madrid par d'impérieuses nécessités d'ordre militaire²³ : Le maréchal Jourdan lui donna ordre d'évacuer Brihuega et de réunir toutes les troupes à Guadalajara et « S. M. » ayant l'intention de réunir toutes ses troupes de l'armée du centre, elle ordonne qu'au reçu de la présente vous partiez pour vous rendre à Madrid. Vous menerez avec vous.... (suivait la liste des troupes à conduire à Madrid). « Vous laisserez le commandement de Guadalajara à M. le général de Preux. Vous lui direz que s'il ne peut pas occuper la ville, il concentrera sa garnison dans le fort; mais S. M. espère qu'en cas de besoin cet officier défendra avec honneur et courage le poste qui lui est confié²⁴. »

A son départ, le général Hugo laissait à son remplaçant des « notes particulières » qui affirment le portrait tracé de lui dans *Victor Hugo raconté*²⁵. On y lit : « se faire rendre compte par M. Lopez, officier de l'escadron des chasseurs francs, des villages qu'il a dû parcourir dans ses deux courses pour recueillir des bestiaux, ainsi que des villages où il les aura pris; parmi ces villages il y a celui de Tortola où il a exigé de l'argent jusqu'à la somme de 4000 et tant de réaux; faire comparaître les justices de tous ces villages pour s'assurer de toutes les espèces de réquisitions qu'il y aura pu faire et punir cet officier en conséquence. »

Le général Hugo était juste et ferme et avait été un

²⁴ La lettre de Jourdan contient des instructions pour la défense de la place. L'artillerie du fort se trouvait réduite à un obusier et deux pièces de 4.

²⁵ Chap. l'Empecinado.

adversaire terrible pour l'Empecinado²⁶, Juan-Martin Diaz, chef de guérillas et général de la 5^e division sous les ordres de Wellington. Après son départ, la garnison commandée par un officier de 74 ans et fortement réduite (à deux régiments incomplets on enlevait 400 et 500 des meilleurs soldats) ne songea plus qu'à la défensive. De quelques pages de notes de M. de Preux on peut constater que les désertions, maladie endémique dans les armées de la péninsule, devaient être une préoccupation constante :

- « Oct. 1811. Rgt. de Madrid 1.
- « du 29 au 30 esté deserté 1 homme
- « du 30 au 31 esté déserté 5 hommes
- « dans la nuit du 31 au 1^{er} 9bre esté deserté 9 hommes
- « 9bre, dans la nuit du 1 au 2 esté deserté un sergent
- « et un soldat
- « 9bre, dans la nuit du 2 au 3 esté deserté 5 hommes
- « 9bre, dans la nuit du 3 au 4 esté deserté 7 hommes
- « dont 2 caporaux; deserté de colonne 6 hommes.
- « Dans la nuit du 4 au 5 déserté 12 dont 4 caporaux,
- « tous avec leurs armes et desquels l'écrivain du régiment
- « qui a enlevé les papiers qui étaient en son pouvoir. »

Pour les autres troupes, étrangères à l'Espagne, le même fait se produit, quoique moins fréquemment.

N'étant pas sûr des troupes, il fallait avoir recours aux paysans pour se renseigner; une note de dépenses extraordinaires pour frais d'espionnage est datée du 16 août 1812, jour de la reddition de la place :

- « payé à divers paysans envoyés pour observer l'enne-
- « mi et connaître ses mouvements, 260 réaux

²⁶ L'empoissé. Il était fils d'un cordonnier. M^r de Rocca 2^{me} mari de M^{me} de Stäel, dans ses mémoires, traduit ce mot par l'implacable. Les détails qu'il fournit justifieraient bien cette traduction.

²⁷ Guadalajara était à 4 lieues d'Alcala et à 12 de Madrid.

« payé à 3 femmes envoyées à Madrid porter des lettres et aller aux renseignements, 240 réaux, etc. ».

La situation des Français devenait toujours plus critique dans la péninsule. Le 20 juillet 1812, apprenant que la place d'Alcala allait être évacuée, le général de Preux osa « représenter à S. M. que l'abandon de ce poste ne » lui laisse plus de communications avec la capitale²⁷; » celui qu'il occupe va se trouver environné par les parties ennemis qui courent la province et qui interceptent » déjà l'arrivée des grains à une lieue de circonférence » de Guadalajara. » Il avait « commencé à établir un magasin de réserve dans l'enceinte du petit fort, mais la » division italienne qui vient de partir lui a enlevé douze » mille rations. » Il n'ose risquer sa cavalerie trop faible à plus d'une lieue de la ville, mais promet de se défendre tant qu'il aura des vivres et des munitions. Il fait en tout cas travailler jusqu'au bout, aux fortifications : une dernière feuille de paye est datée du 15 août.

Toutefois les mauvaises nouvelles, vraies ou fausses, pénétraient encore dans la place. Le 9 août le bruit courut de l'entrée des Anglais à Madrid et de la capitulation du Retiro. Le général consentit à traiter avec les Espagnols, mais la nouvelle s'étant démentie le 12, il ne voulut pas donner suite à la négociation. « En tout cas, écrit-il au mandataire des insurgés, le lieutenant-colonel » Mondeden, ne connaissant pour général de l'armée qui » agit contre l'armée française que M. le général lord » Wellington c'est avec lui directement ou ses agents » pleinement autorisés que je consentirai à traiter. La » capitulation devra être honorable sous tous les rapports, » sinon nous périrons tous sous les ruines de la place, » etc. »

Le 15 août, l'Empecinado lui annonça d'Alcala la prise du Retiro, joignant à sa lettre une copie de la capitulation offerte par Wellington et acceptée par le colonel La Fond, la veille à quatre heures. Pleinement

autorisé par le généralissime anglais, il offrait à la garnison de Guadalajara des conditions pareilles. Les pourparlers s'engagèrent : la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre, mais serait conduite à Madrid. Seuls les officiers pourront rentrer dans leur pays sous promesses de ne plus servir contre la puissance qui les a faits prisonniers. Les insurgés respecteront la fabrique (de drap) appartenant au roi, comme intéressant le bien de l'État et de la province, etc. L'Empecinado souscrit à tous les articles de la capitulation, mais réserve l'assentiment de Wellington pour la rentrée des officiers dans leurs foyers. « On recommandera cet article à la générosité de M. le Duc (sic) Wellington ». Cette générosité se borna à les envoyer en captivité en Angleterre.

MM. de Preux et Gard furent internés au *cautionnement* de Bridgnorth, à 120 kilomètres au N.-E. de Londres. C'est là que, après une assez longue et pénible maladie, que le manque de nouvelles devait faire encore mieux sentir, mourut M. de Preux, le 29 mai 1813. Le 28 avril il avait remis à son compagnon de captivité tout son avoir : montre à répétition en or, boîte à tabac idem, décorations, épauettes, cachets à ses armes et 17 onces en or²⁸. Le commandant Gard le soigna avec dévouement pendant sa maladie et lui fit faire des obsèques convenables. Il convia « MM. les officiers prisonniers de guerre » du cautionnement à lui faire l'honneur d'accompagner « le corps de M. le général de Preux » qui serait inhumé le mardi 1^{er} juin à neuf heures du matin et lui consacra l'épithaphe suivante :

²⁸ Une partie de cet or servit à payer les frais de maladie et d'enterrement. Ces derniers se montèrent à 549 shilling, ceux de la maladie à 200 sh.

HIC. JACET.
 STRATEGUS. CAROLUS. DE PREUX.
 ELVETI-FRANC.-IBERUS
 P. S^{ti} LUD. FRANCIAE.
 NUPER. HISPANICI. ORDINIS. ÆQUES.
 VIR PRAECLARUS
 MILITARIBUS. NEC NON. CIVILIBUS
 VIRTUTIBUS. PRAEDITUS.
 QUEM. CAPTIVITAS. NON. HUMILIAVIT.
 NEC. MORS. PERTERRUIT.

—

DECESSIT. DIE 29 MAY ANNO SALUTIS
 MDCCCXIII.
 ÆTATIS. 76.

Après avoir lancé dans ce « Quem captivitas non humiliavit, un élégant défi à ses gardiens, M. Gard eut encore à souffrir toute une année du manque de nouvelles. Ecrivant fréquemment et se préoccupant toujours de tout ce qui se passait en Valais, il ne comprenait pas le silence des siens qui cependant ne l'oubliaient pas, mais dont les lettres s'égarèrent d'une façon trop régulière pour être fortuite. Il rentra en France le 30 mai 1814. Trouvé trop âgé pour reprendre du service (64 ans) il se retira à Saint-Maurice et eut mille peines à faire reconnaître ses droits à une pension, malgré ses vingt-cinq ans de service accomplis en France avant 1792. Il reçut en 1818 le grade de colonel dans nos troupes cantonales et mourut en 1828, ayant exercé depuis 1817 les fonctions de commandant d'arrondissement.



CHARLES DE PREUX (1738-1813)

(D'après un dessin appartenant
à la famille de Preux.)

NOTES BIOGRAPHIQUES

Jean-Antoine-Adrien de Courten, fils de Mathieu-François de Courten et de Judith de Preux sa cinquième femme, né à Sion le 22 octobre 1725; épouse en premières noces en 1757 à Sion, Marie-Madeleine de Courten, fille d'Eugène, grand baillif; en secondes nocés à Sierre en 1803, Marie-Jeanne Duchemin, veuve d'Eugène-Adrien de Courten. Mort le 9 mars 1803.

Sous-lieutenant au régiment de Courten 1744; lieutenant 1747; capitaine 1757; chevalier de St-Louis 1760, major 1766; lieutenant-colonel 1767; commission de colonel 1770; brigadier 1780; maréchal de camp 1784; colonel du régiment de Courten 1790; licencié 1792; colonel du régiment espagnol 1796; retraité 1801.

Joseph-Hyacinthe-Elie de Courten, fils d'Elie et de Marie-Catherine de Monthéys, né à Sion le 18 mai 1733; épouse à Sierre, en 1766, Marie-Josèphe-Julie-Reine de Lovinaz. Mort à Sierre le 24 mai 1827.

Sous-lieutenant au régiment de Courten 1752; lieutenant au régiment de Bouillon 1758; commission de capitaine 1761; major au régiment de Courten 1763; capitaine de grenadiers 1766; commission de lieutenant-colonel au régiment espagnol 1796; colonel 1802; retraité 1805. Chevalier de St-Louis.

commission de lieutenant-colonel 1779; licencié 1792; lieutenant-colonel au régiment espagnol 1796; colonel 1802; retraité 1805. Chevalier de St-Louis.

Charles de Preux, fils unique de Ignace-Laurent de Preux, capitaine au régiment de Courten, tué à Fontenoy (1745) et d'Anne de Moyenvie, né à Moyenvie (Lorraine), le 18 avril 1738; épouse en 1770 Marie-Patience, fille d'Antoine-Hyacinthe Quartéry. Mort en 1813 à Bridgnorth (Angleterre).

Cadet au régiment de Courten 1754 ; campagne d'Allemagne ; capitaine en 1774 ; chevalier de St-Louis 1782 ; licencié 1792 ; capitaine au régiment espagnol 1796 ; lieutenant-colonel 1801 ; colonel 1806 ; prisonnier à Séville 1808-1810 ; commandant de place de Séville 1810 ; maréchal de camp 1810 ; décoré de l'ordre d'Espagne 1810 ; commandant de place à Tolède et à Guadalajara ; gouverneur de la ville et province de ce nom en 1811 et 1812 ; prisonnier en Angleterre 1812, mort en 1813. Le général de Preux s'était proposé d'écrire ses souvenirs. Le manuscrit, aimablement communiqué par M. René de Preux, vice-chancelier d'Etat, dont l'extrême obligeance m'a été fort utile pour mes recherches, porte ce titre : « Histoire de la vie du sieur Charles de Preux à dater de son entrée en service jusqu'à l'année.... » Malheureusement inachevée, cette histoire se borne à des conseils donnés à ses enfants : pratique de la vertu et respect de la religion catholique. Il nous aurait été bien agréable de connaître ce qu'il appelle confession de ses erreurs.

Joseph-Arnold Gard, fils de Etienne Gard, notaire et de Marie-Ursule Bruchez, né à Bagnes le 19 septembre 1750 ; bourgeois de Saint-Maurice 1786, épouse Marie-Josèphe Quartéry, fille de Louis et de Catherine Bourgener. Cadet au régiment de Courten 1767 ; sous-lieutenant 1769, lieutenant 1778 ; commission de capitaine 1790 ; chevalier de St-Louis 1791 ; licencié 1792 ; capitaine de grenadiers en Espagne 1796 ; major 1806 ; lieutenant-colonel 1807 ; major de place à Séville, Tolède et Guadalajara ; chef de bataillon 1810 ; décoré de l'ordre royal d'Espagne 1811 ; prisonnier de guerre 1812-1814 ; chef de bataillon en Valais 1815 ; commandant d'arrondissement 1817 ; colonel dans les troupes cantonales en 1818. Mort à St-Maurice, le 29 février 1828.